



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du premier trimestre

États financiers (non audités)

**En date du et pour le trimestre terminé le
30 juin 2026**

TABLE DES MATIÈRES

DISCUSSION NARRATIVE DE LA DIRECTION.....	3
<i>Introduction</i>	<i>3</i>
<i>Nos activités</i>	<i>3</i>
<i>Faits saillants du premier trimestre de 2026-2027</i>	<i>4</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	6
RISQUES ET POSSIBILITÉS	7
EXAMEN FINANCIER	8
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	11
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	12
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	12
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	13
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	15

DISCUSSION NARRATIVE DE LA DIRECTION

Introduction

La discussion narrative de la direction vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'EACL, de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital.

Toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Le rapport de gestion doit être lu conjointement aux états financiers non audités.

Le conseil d'administration a approuvé la publication de la discussion narrative de la direction le 18 août 2026.

Nos activités

En tant que société d'État fédérale, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) s'emploie à promouvoir les intérêts du Canada au moyen d'initiatives de pointe en matière de science et de technologie nucléaires et de protection de l'environnement. Ce faisant, elle contribue notamment à combattre les changements climatiques par des stratégies de croissance de l'énergie propre et de décarbonation, à mettre au point de nouveaux traitements contre le cancer et d'autres maladies, et à accélérer les responsabilités du Canada en matière de restauration de l'environnement liées à des activités passées en matière de science nucléaire. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada afin de soutenir la science et la technologie nucléaires et de gérer les responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL remplit une partie de son mandat au moyen d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, selon lequel un organisme du secteur privé comptant plus de 4 000 employés, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL en son nom.

Selon le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC gèrent les sites et les installations d'EACL conformément à l'entente contractuelle conclue avec EACL. Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassé et le programme d'intendance environnementale et fournir une science et des technologies nucléaires de classe mondiale. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire. Voici les principaux secteurs prioritaires :

Innovation nucléaire

EACL permet le développement de nouvelles technologies pour faire avancer les petits réacteurs modulaires (PRM), la production d'hydrogène propre et la fusion, le tout dans le but de tirer parti du

succès de la technologie du réacteur CANDU® et de ses contributions déjà réalisées et potentiellement améliorées aux objectifs climatiques, à la sécurité énergétique et à l'emploi.

EACL s'est engagée à collaborer avec le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, les nations et communautés autochtones ainsi que le secteur nucléaire canadien afin de déterminer et d'évaluer les possibilités de technologies nucléaires importantes au Canada et à l'étranger. Cela comprendra notamment des efforts visant à faciliter l'amélioration des conceptions CANDU® afin d'optimiser la technologie CANDU® du Canada qui répondra aux besoins énergétiques d'aujourd'hui et de demain, qui assurera la sécurité énergétique de la population canadienne et des possibilités de recettes pour le Canada ainsi que pour la chaîne d'approvisionnement CANDU® du Canada.



Intendance environnementale

EACL est responsable de l'assainissement sécuritaire des déchets nucléaires au nom du gouvernement du Canada. Le déclasserment et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiennent les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.

Faits saillants du premier trimestre de 2026-2027

Voici quelques réalisations de ce trimestre :

Annnonce de la Stratégie fédérale en matière d'énergie nucléaire

Au cours du premier trimestre de 2026-2027, EACL a accueilli favorablement la publication de la Stratégie canadienne en matière d'énergie nucléaire, qui établit une orientation claire et ambitieuse pour l'avenir de l'énergie nucléaire au Canada. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte de transformations accélérées, marquée par une hausse rapide de la demande en électricité liée à l'électrification de l'économie, alors que le Canada cherche à renforcer sa sécurité énergétique, à favoriser l'innovation et à soutenir la croissance économique. Elle positionne l'énergie nucléaire comme une source incontournable et évolutive d'électricité de base fiable et sans émissions, en phase avec les priorités générales du gouvernement du Canada en matière d'électricité propre et de sécurité énergétique.

La Stratégie en matière d'énergie nucléaire repose sur quatre priorités clés : permettre de nouvelles constructions partout au Canada ; positionner le Canada comme fournisseur et exportateur de choix à

l'échelle mondiale ; accroître la production d'uranium et les possibilités liées au combustible nucléaire et soutenir une gestion à long terme des déchets nucléaires de calibre mondial ; et faire progresser l'innovation nucléaire canadienne, notamment par la fission et la fusion.

En tant que société d'État canadienne du secteur nucléaire, EACL est bien placée pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie en favorisant l'innovation, en assurant la gérance des actifs nucléaires stratégiques, en supervisant les Laboratoires nucléaires canadiens à Chalk River, en gérant la propriété intellectuelle CANDU®, et en collaborant avec des partenaires de l'industrie, du milieu universitaire, des communautés et des nations autochtones.

Annonce par le gouvernement d'investissements majeurs pour EACL

Au cours du trimestre, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles a annoncé un engagement financier fédéral de 2,2 milliards de dollars afin de poursuivre la revitalisation des Laboratoires de Chalk River. Cet engagement financier fédéral permet de poursuivre le renouvellement des laboratoires nucléaires nationaux du Canada et de soutenir la stratégie canadienne en matière d'énergie nucléaire en contribuant à pérenniser la recherche scientifique et technique ainsi que l'innovation qui soutiennent l'industrie nucléaire canadienne.

Ces fonds, qui seront versés aux Laboratoires nationaux (LNC) par l'entremise d'EACL, permettront aux LNC de poursuivre la modernisation du campus des Laboratoires de Chalk River, propriété d'EACL, en revitalisant les infrastructures essentielles du site et en investissant massivement dans de nouvelles installations scientifiques de classe mondiale. Cet investissement permettra au Canada de conserver son leadership en matière d'énergie nucléaire dans des domaines tels que la production d'énergie, le développement des combustibles, la sûreté et la sécurité, le déclassé et la gestion des déchets, ainsi que la prolongation de la durée de vie et la fiabilité des réacteurs. Il contribuera également à garantir que les Laboratoires de Chalk River continuent de soutenir l'énergie propre, l'innovation et les opportunités économiques à long terme pour le Canada.

Programme de faisabilité des microréacteurs pour les installations de défense éloignées et nordiques

Au cours du trimestre, le gouvernement du Canada a annoncé une nouvelle initiative visant à évaluer le potentiel de la technologie des microréacteurs sous contrôle canadien pour fournir de la chaleur et de l'électricité de manière fiable aux installations et aux opérations du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces armées canadiennes dans les régions éloignées et nordiques. Dans le cadre de cette initiative, le MDN s'est engagé à consacrer une enveloppe initiale de 40 millions de dollars en 2026-2027 pour soutenir un programme de faisabilité qui évaluera le rôle des technologies nucléaires de pointe dans le renforcement de la sécurité énergétique et de la résilience opérationnelle dans le Nord canadien.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des priorités plus larges du gouvernement du Canada en matière de sécurité énergétique, d'innovation et de souveraineté dans l'Arctique, et reconnaît le potentiel des technologies de microréacteurs à fournir une énergie fiable et à faibles émissions dans des environnements isolés et hors réseau. EACL apportera son soutien au programme de faisabilité dans le cadre de son mandat visant à faire progresser l'innovation nucléaire et à permettre le développement

et le déploiement de technologies nucléaires de nouvelle génération susceptibles de contribuer aux objectifs économiques, environnementaux et stratégiques du Canada.

Prolongation des délais et flexibilité accrue pour les propriétaires fonciers de Port Hope

EACL et la municipalité de Port Hope ont conclu une entente à long terme qui prolonge la responsabilité du Canada de gérer en toute sécurité les déchets radioactifs du passé de faible niveau admissibles à Port Hope pour une période pouvant aller jusqu'à 100 ans après la fermeture de l'installation de gestion à long terme des déchets de Port Hope. L'installation est gérée par les LNC.

Il s'agit d'une prolongation considérable par rapport à la période actuelle de 20 ans après la fermeture, ce qui offre une certitude à long terme aux résidents et aux propriétaires fonciers. Cela garantit que, même dans plusieurs décennies, une installation sûre et autorisée sera toujours disponible pour recevoir les déchets historiques admissibles si ces derniers sont découverts lors de rénovations, de réparations ou de travaux d'infrastructure.

Au fur et à mesure que l'IRPH a avancé, particulièrement sur les propriétés privées, il est devenu évident qu'il n'est pas toujours pratique ou avantageux de retirer tous les déchets admissibles de chaque emplacement. Maintenant, les propriétaires ont plus de choix et de flexibilité. S'ils choisissent de laisser les déchets radioactifs de faible niveau admissibles intacts sous des éléments existants tels que des arbres matures ou des aménagements paysagers, ils peuvent traiter le matériel radiologique plus tard, si nécessaire.

Avec le projet d'implantation d'une nouvelle installation nucléaire de 10 GW dans la municipalité de Port Hope, une attention accrue est accordée à l'IRPH. EACL et les LNC travaillent en étroite collaboration avec la municipalité de Port Hope et examinent les approches possibles pour accélérer la décontamination des propriétés privées et atténuer les risques potentiels.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre clos le 30 juin 2026 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, étant donné leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des révisions.

Risques et possibilités

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. Compte tenu de son rôle de surveillance, EACL adopte une approche de gestion des risques qui va au-delà des risques organisationnels internes et inclut la surveillance des risques des LNC. Une communication régulière entre EACL et les LNC permet de faire le suivi des plans et des activités, et d'atténuer les risques, au besoin. La présente rubrique expose certains risques et possibilités qui pourraient se répercuter sur les résultats financiers

Principaux risques

Rendement et assurance des sous-traitants : Il existe un risque que le rendement des entrepreneurs ne réponde pas constamment aux attentes, notamment en ce qui concerne la réalisation des projets, la production de rapports et la conformité, ce qui pourrait affecter la capacité d'EACL à remplir son mandat et à démontrer la valeur de l'argent investi.

Projets majeurs d'élimination des déchets et processus réglementaires : Il existe un risque que des retards ou des difficultés dans l'avancement des principaux projets d'élimination des déchets et de déclasserment (y compris les processus réglementaires et de consultation associés) puissent affecter les calendriers, les coûts et la capacité plus large d'accélérer le nettoyage et la réduction des risques sur les sites d'EACL.

Pressions sur le financement et accessibilité financière : Il existe un risque que les pressions sur le financement des opérations et des missions (y compris l'escalade des coûts et les profils de financement changeants) puissent limiter la réalisation des travaux prévus et nécessiter un nouvel établissement des priorités.

Modifications des responsabilités en matière de déclasserment et de gestion des déchets : Il existe un risque que des modifications des hypothèses, des estimations et du calendrier sous-jacents du projet puissent affecter de manière significative la valeur des passifs de déclasserment et de gestion des déchets d'EACL ainsi que les résultats financiers connexes.

Cybersécurité Il existe un risque que des incidents cybernétiques compromettent les systèmes et les actifs de données d'EACL ou des LNC, ce qui nécessite une attention continue aux mesures de contrôle, à la surveillance et à la préparation aux incidents.

Capacité humaine et expertise spécialisée : Il existe un risque qu'EACL ou les LNC rencontrent des difficultés à attirer et à retenir du personnel spécialisé, ce qui pourrait affecter la capacité de surveillance, la sécurité des opérations et la réalisation des programmes pluriannuels.

Réconciliation avec les Autochtones, confiance des intervenants et réputation : Il existe un risque que l'évolution des attentes et des exigences légales et réglementaires liées à l'engagement et à la réconciliation avec les Autochtones, ainsi que des facteurs plus larges de confiance des intervenants et du public, puissent affecter les délais et les résultats du projet et nécessiter un engagement soutenu basé sur les relations.

Occasions clés

Science, technologie nucléaire et innovation : EACL voit une forte occasion de créer de la valeur grâce à la science et à la technologie nucléaires, en soutenant le rendement de la flotte de réacteurs existante, en permettant les technologies nucléaires de prochaine génération et les technologies énergétiques propres, et en faisant progresser les applications liées à la santé et aux isotopes, par la collaboration et des investissements ciblés.

Voies commerciales et partenariats : EACL et LNC peuvent tirer parti des partenariats et des modèles commerciaux pour accroître l'impact des capacités uniques du site de Chalk River, soutenir les chaînes d'approvisionnement canadiennes et permettre un développement et un déploiement technologiques responsables.

Modernisation et amélioration du rendement : La modernisation continue des infrastructures, des processus d'affaires et de l'assurance du rendement offre l'occasion d'améliorer la durabilité à long terme, de renforcer la prestation et d'accroître la valeur pour l'argent.

Examen financier

	Période de trois mois terminée le	
		30 juin
(en millions de dollars canadiens)	2026	2025
Revenus		
Crédits parlementaires	256 \$	243 \$
Revenus tirés des activités commerciales	27	25
Revenus de placement	4	5
	287	273
Dépenses		
Coût des ventes	20	22
Charges de fonctionnement	18	19
Charges contractuelles	70	65
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	235	(397)
	343	(291)
(Déficit) excédent de la période	(56) \$	564 \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde un financement à EACL chaque trimestre pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 256 millions de dollars en crédits parlementaires au premier trimestre de 2026-2027, comparativement à 243 millions de dollars pour la période correspondante de 2025-2026. Les écarts cumulatifs trimestriels sont attribuables à l'augmentation des dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés, ainsi qu'aux dépenses pour des immobilisations corporelles, comme prévu.

Recettes tirées des activités commerciales

Au premier trimestre de 2026-2027, des revenus de 27 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 25 millions de dollars pour la période correspondante de 2025-2026. Y sont incluses les recettes provenant des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que les recettes tirées de la vente d'eau lourde. Les recettes tirées des activités commerciales, qui s'élèvent à 27 millions de dollars, sont comparables à celles de la période précédente.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont gagnés sur la trésorerie et les investissements. Les revenus de placement sont comparables à ceux de la période précédente.

Coût des ventes

Le coût des ventes est inférieur en 2026-2027 en tant que pourcentage des recettes en raison de la hausse des ventes d'eau lourde à marge plus élevée.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement de 18 millions de dollars au premier trimestre sont comparables à celles enregistrées à la période correspondante de 2025-2026.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour l'exploitation de ses sites. EACL rend compte d'une partie des dépenses des LNC à titre de charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le premier trimestre, s'élevant à 70 millions de dollars, sont comparables à celles du premier trimestre de 2025-2026.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières, l'impact sur le passif de la variation du taux d'actualisation et (le gain) la perte de réévaluation sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les variations du taux d'actualisation influenceront sur la valeur actualisée nette des passifs comptabilisés. Si le taux d'actualisation augmente au cours de la période, il en résultera une diminution des charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés. Si le taux d'actualisation diminue, il en résultera une augmentation des charges comptabilisées. Pour connaître l'incidence d'une variation de 1 % du taux d'actualisation, reportez-vous aux états financiers annuels audités datés du 31 mars 2026. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées.

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés au premier trimestre de 2026-2027 sont plus élevées que celles du premier trimestre de 2025-2026, principalement en raison des différences de taux d'actualisation au cours du trimestre actuel par rapport à la période précédente. Le taux d'actualisation a augmenté en 2025-2026, entraînant une baisse de la charge pour la période. En 2026-2027, le taux d'actualisation a diminué, entraînant une hausse de la charge.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des recettes au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les recettes au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les débours connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2026-2027 sont généralement comparables aux résultats prévus. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours du premier trimestre de 2026-2027.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

	Période de trois mois terminée le	
		30 juin
(en millions de dollars canadiens)	2026	2025
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	517 \$	114 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(82)	(41)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(2)	(51)
Increase in cash	433	22
Solde au début de l'exercice	69	90
Solde à la clôture de l'exercice	502 \$	112 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont donné lieu à des entrées nettes de trésorerie de 517 millions de dollars au premier trimestre de 2026-2027, comparativement à des entrées de trésorerie de 114 millions de dollars générées au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle des crédits parlementaires reçus reportés au premier trimestre de 2026-2027 pour les activités du deuxième trimestre. Reportez-vous à la note 10 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de fonds de 82 millions de dollars au premier trimestre de 2026-2027, ce qui est supérieur aux 41 millions de dollars de la même période de l'exercice précédent en raison d'une augmentation des dépenses liées aux projets d'immobilisations.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2025-2026 représentaient une augmentation par rapport à la même période de l'exercice en cours, principalement en raison d'une hausse des investissements en obligations pendant la période précédente.

Faits saillants de l'état de la situation financière

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	30 juin 2026	31 mars 2026	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	974 \$	719 \$	255 \$	35 %
Actifs non financiers	1 454	1 406	48	3 %
Passifs financiers	11 224	10 869	355	3 %
Passifs nets	(8 795)	(8 744)	(51)	1 %

EACL a clôturé le premier trimestre de 2026-2027 avec des actifs financiers de 974 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 255 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2026. Cet écart est principalement attribuable à la date de réception des crédits pendant l'exercice.

L'augmentation de 48 millions de dollars des actifs non financiers découle principalement des dépenses engagées pour acquérir des immobilisations corporelles au cours de l'exercice.

L'augmentation des passifs financiers de 355 millions de dollars est principalement attribuable au financement reporté reçu au cours du premier trimestre de 2026-2027 pour les activités du deuxième trimestre.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus au cours de la période à titre de recettes dans l'état des résultats ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils concernent les mois postérieurs à la fin de la période. Reportez-vous à la note 10 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels, conformément à la Directive sur les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle estime nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des passifs financiers nets et de l'évolution de la dette financière nette, des résultats d'exploitation, de l'évolution des passifs nets et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

18 août 2026

Chalk River, Canada



Richard Goodyear

Directeur financier et responsable des contrats

18 août 2026

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

En date du

		30 juin 2026	31 mars 2026
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes		
Actifs			
Actifs financiers			
Trésorerie		502 338 \$	68 988 \$
Placements	3	401 686	391 942
Créances clients et autres débiteurs	4	56 221	57 211
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	10	-	184 900
Stocks détenus en vue de la revente		14 198	16 335
		974 443	719 376
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	5	1 453 064	1 405 266
Charges payées d'avance		988	571
		1 454 052	1 405 837
Total des actifs		2 428 495	2 125 213
Passifs			
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	6	30 186	58 474
Avantages sociaux futurs	7	9 311	9 490
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires canadiens		264 826	254 979
Financement reporté		379 200	-
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	8	9 690 332	9 611 887
Passif au titre des sites contaminés	9	850 059	934 081
Total des passifs		11 223 914	10 868 911
Passifs nets		(8 795 419)	(8 743 698)
Composantes des actifs nets (passifs nets) :			
Déficit accumulé		(8 824 439)	(8 768 248)
Gains de réévaluation cumulés		14 020	9 550
Capital-actions émis		15 000	15 000
		(8 795 419) \$	(8 743 698) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des passifs financiers nets et de la variation des passifs financiers nets

En date du

		30 juin 2026	31 mars 2026
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes		
Actifs financiers		974 443 \$	719 376 \$
Moins : Passifs financiers		11 223 914	10 868 911
Passifs financiers nets		(10 249 471) \$	(10 149 535) \$

Évolution des passifs financiers nets

		Période de trois mois terminée le		
		2027		30 juin
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Budget	2026	2025
(Déficit) excédent de la période		1 120 810 \$	(56 191) \$	563 693 \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	5	(352 000)	(62 065)	(44 991)
Amortissement des immobilisations corporelles	5	50 432	14 267	13 044
Ajustements divers	5	-	-	(183)
		(301 568)	(47 798)	(32 130)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	(417)	(185)
Gains de réévaluation nets de la période		-	4 470	1 533
(Augmentation) diminution des passifs financiers nets		819 242	(99 936)	532 911
Passifs financiers nets, début de période		(10 149 535)	(10 149 535)	(10 086 334)
Passifs financiers nets, à la fin de la période		(9 330 293) \$	(10 249 471) \$	(9 553 423) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats

		Période de trois mois terminée le		
		2027		30 juin
(en milliers de dollars canadiens)	Notes	Budget	2026	2025
Revenus				
Crédits parlementaires	10	1 702 500 \$	255 700 \$	243 207 \$
Revenus tirés des activités commerciales		92 100	26 686	25 104
Revenus de placement		15 000	4 107	4 669
		1 809 600	286 493	272 980
Dépenses				
Coût des ventes		69 075	19 794	21 958
Charges de fonctionnement		80 432	18 119	19 458
Charges contractuelles	11	227 146	69 816	64 911
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		312 137	234 955	(397 040)
		688 790	342 684	(290 713)
(Déficit) excédent de la période		1 120 810 \$	(56 191) \$	563 693 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution des passifs nets

	Période de trois mois terminée le	
		30 juin
(en milliers de dollars canadiens)	2026	2025
Déficit accumulé		
(Déficit) excédent de la période	(56 191) \$	563 693 \$
Déficit accumulé, début de la période	(8 768 248)	(8 894 263)
Déficit accumulé, fin de la période	(8 824 439)	(8 330 570)
Gains de réévaluation cumulés (pertes)		
Gains de réévaluation survenus au cours de la période		
Gains non réalisés sur des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	6 743	2 614
Gains non réalisés (pertes) sur les placements détenus en fiducie	1 077	(796)
Reclassements dans l'état des résultats		
Gains réalisés sur des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif	(3 282)	(1)
Gains réalisés sur des investissements dans d'autres titres	(68)	(284)
Gains de réévaluation nets de la période	4 470	1 533
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de la période	9 550	9 338
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	14 020	10 871
Capital-actions émis		
Capital-actions émis, début et fin de la période	15 000	15 000
Passif net total	(8 795 419) \$	(8 304 699) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

	Période de trois mois terminée le	
		30 juin
(en milliers de dollars canadiens)	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	819 800 \$	435 507 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	29 825	23 321
Sorties de fonds destinées aux fournisseurs	(87 926)	(108 945)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(6 756)	(6 625)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassement, de gestion des déchets et des sites contaminés	(240 532)	(233 444)
Sorties de fonds destinées à l'acquisition de placements dans les fonds pour la gestion à long terme des déchets	(4 688)	(182)
Rentrées de fonds provenant du rachat de placements dans les fonds pour la gestion à long terme des déchets	3 534	10
Revenu de placement reçu	3 769	4 267
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	517 026	113 909
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(81 757)	(41 578)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(81 757)	(41 578)
Activités d'investissement		
Sorties de fonds destinées à l'acquisition d'autres placements	(75 872)	(178 034)
Rentrées de fonds provenant du rachat d'autres placements	73 953	127 381
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 919)	(50 653)
Augmentation de la trésorerie	433 350	21 678
Trésorerie au début de la période	68 988	89 985
Trésorerie à la fin de la période	502 338 \$	111 663 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. Renseignements généraux

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale qui a pour mandat de faciliter la science et la technologie nucléaires, de créer une valeur optimale pour le Canada à partir de la propriété intellectuelle de CANDU d'EACL, et de protéger l'environnement en s'acquittant des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat au moyen d'un modèle opérationnel d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel un organisme du secteur privé, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL. Dans le cadre de cet arrangement, tant EACL (propriétaire) et les LNC (opérateur) sont des entités durables, tandis que l'entrepreneur (actuellement Nuclear Laboratory Partners of Canada Inc.) est renouvelé ou remplacé dans le cadre d'un processus concurrentiel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. La Société reçoit du financement du gouvernement du Canada, son actionnaire, et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise de 2026-2027 à 2030-2031 d'EACL au quatrième trimestre de l'exercice 2025-2026. Le Plan d'entreprise cadre avec la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les plans et les priorités d'EACL à mettre en œuvre en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP), et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2026. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2026.

Les actifs financiers et non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Un actif financier est un actif qui pourrait être utilisé pour régler des passifs financiers existants ou pour dépenser lors d'opérations futures et qui n'est pas destiné à la consommation dans le cours normal des opérations. Les actifs non financiers sont des actifs qui ne répondent pas à la définition d'un actif financier et sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou des passifs financiers nets), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou aux passifs financiers nets) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les NCSP exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs financiers et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des recettes et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la durée de vie utile et à la dépréciation des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleurs renseignements disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont passées en revue périodiquement pour tenir compte de la nouvelle information à mesure qu'elle devient disponible. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

Chiffres du budget

Le budget original de 2026-2027 est reflété dans l'état des résultats et dans l'état du passif financier net et de la variation du passif financier net. Les données du budget présentées dans ces états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2026-2027 comprises dans le Plan d'entreprise de 2026-2027 à 2030-2031.

3. Placements

30 juin 2026				
(en milliers de dollars canadiens)	Fonds pour la	Placements	Autres	Total
	gestion à long	détenus en	placements	
	terme des	fiducie		
	déchets			
Placements à court terme	- \$	- \$	81 419 \$	81 419 \$
Obligations d'administrations publiques canadiennes*	-	-	133 718	133 718
Obligations de sociétés	20 445	45 447	51 181	117 073
Actions canadiennes**	3 834	33 047	-	36 881
Actions mondiales**	18 243	14 352	-	32 595
	42 522 \$	92 846 \$	266 318 \$	401 686 \$

31 mars 2026				
(en milliers de dollars canadiens)	Fonds pour la	Placements	Autres	Total
	gestion à long	détenus en	placements	
	terme des	fiducie		
	déchets			
Placements à court terme	- \$	- \$	105 296 \$	105 296 \$
Obligations d'administrations publiques canadiennes*	-	-	112 606	112 606
Obligations de sociétés	15 607	33 083	46 022	94 712
Actions canadiennes**	6 864	16 845	-	23 709
Actions mondiales**	17 533	38 086	-	55 619
	40 004 \$	88 014 \$	263 924 \$	391 942 \$

*Les obligations d'administrations publiques canadiennes comprennent des obligations fédérales, provinciales et municipales.

**Toutes les actions canadiennes et mondiales sont cotées sur un marché actif.

4. Créances clients et autres débiteurs

	30 juin 2026	31 mars 2026
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Créances clients	24 002 \$	23 973 \$
Revenus non facturés	13 215	16 384
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	19 004	16 854
	56 221 \$	57 211 \$

5. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Travaux de construction en cours	Terrains et aménagement s de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machines et équipement	Total
Coût au 31 mars 2026	675 804 \$	186 011 \$	716 356 \$	586 900 \$	2 165 071 \$
Entrées et transferts	62 065	1 809	4 080	17 007	84 961
Sorties et transferts	(22 896)	-	-	(54)	(22 950)
Coût en date du 30 juin 2026	714 973	187 820	720 436	603 853	2 227 082
Amortissement cumulé au 31 mars 2026	-	79 346	315 455	365 004	759 805
Augmentation de l'amortissement	-	2 020	4 725	7 522	14 267
Sorties et transferts	-	-	-	(54)	(54)
Amortissement cumulé en date du 30 juin 2026	-	81 366	320 180	372 472	774 018
Valeur comptable nette au 31 mars 2026	675 804	106 665	400 901	221 896	1 405 266
Valeur comptable nette en date du 30 juin 2026	714 973 \$	106 454 \$	400 256 \$	231 381 \$	1 453 064 \$

6. Créditeurs et charges à payer

	30 juin 2026	31 mars 2026
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Dettes fournisseurs	1 376 \$	238 \$
Autres créditeurs et charges à payer	13 045	41 828
Charges à payer au titre des salaires	7 124	9 909
Montants à payer à des apparentés	2 801	2 808
Provisions	165	165
Avances de clients et obligations envers les clients	5 675	3 526
	30 186 \$	58 474 \$

Les provisions sont, de par leur nature, à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

7. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Les cotisations totales versées au titre des services rendus au cours de l'exercice se sont établies comme suit :

	Période de trois mois terminée le	
		30 juin
(en milliers de dollars canadiens)	2026	2025
Cotisations salariales	462 \$	436 \$
Cotisations patronales	1 068	1 098

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime des pensions du Canada ou du Régime des rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages après l'emploi. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 3,9 millions de dollars (3,9 millions au 31 mars 2026) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

8. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations qui existaient avant la création d'EACL en 1952.

	Période de trois mois terminée le 30 juin 2026	Exercice terminé le 31 mars 2026
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de l'exercice	9 611 887 \$	9 471 288 \$
Passifs réglés	(147 969)	(613 417)
Désactualisation de la provision	94 813	330 535
Effet de la variation du taux d'actualisation	131 243	(877 130)
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	1 303 439
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	358	(2 828)
Valeur comptable à la fin de l'exercice	9 690 332 \$	9 611 887 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élèvent à 19 097,5 millions de dollars (19 245,5 millions en date du 31 mars 2026).

Au 30 juin 2026, la provision a été actualisée selon un taux de 3,84 %. Le solde d'ouverture en date du 31 mars 2026 a été actualisé selon un taux de 3,95 %.

9. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Période de trois mois terminée le 30 juin 2026	Exercice terminé le 31 mars 2026
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de l'exercice	934 081 \$	1 000 856 \$
Passifs réglés	(92 922)	(356 390)
Désactualisation de la provision	7 011	24 160
Effet de la variation du taux d'actualisation	1 889	(11 101)
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	-	276 556
Valeur comptable à la fin de l'exercice	850 059 \$	934 081 \$

Le passif lié à l'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre doit être terminée en 2030-2031 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement avait la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées par la radioactivité au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 2,94 % en date du 30 juin 2026. Le solde d'ouverture en date du 31 mars 2026 a été actualisé selon un taux de 3,00 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 942,6 millions de dollars (1 035,5 millions de dollars en date du 31 mars 2026).

10. Crédits parlementaires

	Période de trois mois terminée le	
	30 juin	
(en milliers de dollars canadiens)	2026	2025
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives		
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	819 800 \$	435 507 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	(184 900)	(192 300)
Montant reporté de la période précédente	(379 200)	-
Total des crédits parlementaires comptabilisés	255 700 \$	243 207 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2027 totalisent 1 704,5 millions de dollars.

11. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à sa société mère, conformément aux modalités de l'accord contractuel.

Les dépenses contractuelles suivantes ont été engagées :

	Période de trois mois terminée le	
	30 juin	
(en milliers de dollars canadiens)	2026	2025
Montants contractuels versés ou à verser	386 805 \$	361 636 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(240 069)	(233 046)
Moins : coûts imputés aux travaux de construction en cours	(62 065)	(44 991)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(14 855)	(18 688)
Charges contractuelles	69 816 \$	64 911 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à Nuclear Laboratory Partners of Canada (NLPC) et à l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), conformément à l'accord contractuel à long terme entre EACL, NLPC (l'ANEC avant le 11 décembre 2025) et aux LNC.



**Énergie atomique du
Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
286, chemin Plant, succ. 7036
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Demandes de renseignements

Demandes de renseignements du public
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr